

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

**Le lundi 20 février 2023 à 19H30**

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,  
Christian FRISON-ROCHE

## **ORDRE DU JOUR**



- **Foncier / Agriculture/urbanisme**
  - ⇒ Présentation du projet de desserte forestière du secteur du Bersend (ONF)
  - ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
  - ⇒ Approbation de la modification simplifiée N°2 du PLU
  - ⇒ Mise en place d'une servitude de cours commune au Biollay,
  - ⇒ Décision s'agissant du déclassement du chemin du Praz
  - ⇒ Transfert au SMBVA de l'ouvrage de protection contre les inondations du Nant des Carroz
  - ⇒ Echange du terrain limitrophe de l'ancienne trésorerie de Beaufort
  
- **Finances / Marchés**
  - ⇒ Actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement
  - ⇒ Convention de Délégation de Service Public des remontées mécaniques et du domaine skiable d'Arêches Beaufort : engagement de la procédure de revoyure
  - ⇒ Approbation de la convention à intervenir avec l'Office de tourisme pour 2023
  - ⇒ Subvention complémentaire en faveur de l'Office de tourisme pour l'organisation du concours des maisons fleuries et du 14-Juillet
  - ⇒ Demande de subvention au « fonds vert » pour l'éclairage public
  
- **Divers**
  - ⇒ Adressage : validation du nom « impasse du Raffour »
  
- **Comptes-rendus des Commissions et questions diverses**